



COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOCATIONS

DOSSIER D'APPEL N°1097 2023/2024:

Appel Règlementaire du club de PREVESSIN MOENS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission des Règlements

Match n°25867706 du 25/02/2024 PREVESSIN MOENS 1 – DIVONNE US 2 en Séniors D3 Poule B

Ce dossier sera étudié le **jeudi 25 avril 2024 à 18h45** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

AS PREVESSIN :

Le Président ou son représentant

ABOUNA NDZANA Jean Patrick, dirigeant

EPHRAIM Sean, dirigeant

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.